

Contrat de télésurveillance pour sites professionnels

Conditions particulières

Le présent contrat est conclu entre ATRAL SERVICES, S.A.S. au capital de 50 000 euros, 384 095 865 RCS GRENOBLE, 140, rue du Pré de l'Horme, 38926 Crolles Cedex, Autorisation CNAPS d'exercer l'activité de télésurveillance n°AUT-038-2122-04-20-20230364752 Art L612-14 du CSI, ci-après désigné par "LE TÉLÉSURVEILLEUR" et le client à la prestation de télésurveillance ci-après dénommé l'"ABONNÉ".

Abonné / Donneur d'ordres

Entité du donneur d'ordre et de facturation		
Raison sociale : DOMAINE AF GROS	Enseigne commerciale :	
Nom et prénom du souscripteur : PARENT CAROLINE		
SIRET :	APE :	RCS :
Adresse : 12 RUE PIERRE JOIGNEAUX		
Code postal : 21200	Ville : BEAUNE	
E-mail pour l'envoi de vos factures par mail : cparentgros@gmail.com		

Site protégé

Localisation du site protégé		
Nom de l'entreprise : DOMAINE AF GROS		
Forme juridique : <input type="checkbox"/> SA <input type="checkbox"/> SARL <input type="checkbox"/> SAS <input type="checkbox"/> EURL <input checked="" type="checkbox"/> Autre :		
Enseigne commerciale visible de l'extérieur :		
Rue : 12 RUE PIERRE JOIGNEAUX	N° :	
Complément d'adresse (lieu-dit, immeuble, bâtiment, zac, etc.) :		
Code postal : 21200	Ville : BEAUNE	
E-mail pour l'envoi des anomalies techniques de votre système d'alarme : cparentgros@gmail.com		
Activité du site protégé : BUREAUX DOMAINE VITICOLE		
Nombre de points de détections : 2	Classe de risques : 1	Surface du site protégé : 140 m ²

Installation		
Marque du matériel : DAITEM	Protocole de communication : ADSL	
BH322AF	Réf. du transmetteur principal : SH502AX	
Nombre de détecteurs techniques :	Nombre de détecteurs incendie : 0	Réf. du transmetteur de secours :
Nombre de détecteurs image : 0	Nombre de caméras : 0	
Centrale incendie SSI : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		
Commentaires :		

Le contrat est consenti conformément aux conditions générales de vente en annexe, aux prestations et tarifs décrits ci-dessus ainsi qu'aux indications portées par l'Abonné dans la partie "Site", aux consignes d'exploitation décrites dans la partie "Consignes" et choisies par l'Abonné, et à l'installation réalisée par l'installateur décrit dans la partie "Installation". Ce contrat et les consignes de gestion relatives à ce contrat ont été établis en fonction de l'expression du besoin du client et de son activité. Celui-ci reconnaît avoir été informé sur les diverses possibilités de prestations, de consignes, de solutions pouvant être mises en oeuvre ainsi que l'exploitation du système de sécurité équipé au site qu'il a déclaré. Ce contrat prend en compte la nature du site à télésurveiller. Le choix de la prestation, arrêté à la signature de ce document, est fait en fonction de la connaissance des risques. Il correspond notamment au niveau de sécurité décidé par le client et du budget qu'il compte y consacrer.

Fait à **BEAUNE** le

L'abonné déclare avoir pris connaissance des informations contenues dans ce présent contrat et des conditions générales de vente en annexe, et déclare avoir tout pouvoir et capacité pour signer le présent contrat.

(Signature précédée de la mention "Lu et approuvé" et cachet de l'entreprise)

SAS DOMAINE AF GROS
 5 Grande Rue - 21630 Pommard
 SIRET 383 967 346 00016
 T.V.A. FR 84 383 967 346

Installateur en charge de l'installation, maintenance du matériel et raccordement au centre de télésurveillance.

Cachet et signature de l'installateur
 Nom du technicien : ALTECH SYSTEM (21)
 Téléphone : 03.80.54.94.94
 Mail : altech21@wanadoo.fr
 N° SIRET 42863883700016

POUR LE TÉLÉSURVEILLEUR, LE DIRECTEUR
 Le télésurveilleur accepte les consignes établies par l'abonné dans la partie "Consignes" et s'engage à les respecter.

Date d'effet : **27/11/2024**

Consignes

Ces numéros doivent obligatoirement aboutir sur un poste fixe sur le site protégé

(Afin de ne pas ralentir les procédures, n'indiquer que le nombre de numéros strictement nécessaires)

Téléphone 1 : 03.80.22.61.85 Téléphone 2 :

Les mots de passe que vous avez choisis lors de la mise en service de la prestation sont visibles sur votre procès-verbal de raccordement.

Mot de passe Abonné : permet au centre de télésurveillance de vous identifier.

Mot de passe Contact : permet au contact de faire stopper le traitement de l'alarme en cours par le centre de télésurveillance.

Mot de passe Agression : permet au centre de télésurveillance de comprendre que vous êtes dans une situation d'agression. Le centre contactera alors directement les forces de l'ordre.

Mot de passe Télésurveilleur : mot de passe que le centre de télésurveillance devra utiliser pour s'identifier auprès de vous.

Toute modification des consignes du présent contrat, demandée par le donneur d'ordres, doit faire l'objet d'une demande écrite en recommandé avec accusé de réception avec indication du mot de passe Abonné, ou via le site Consultweb.

J'autorise mon installateur à :
 - Mettre à jour mes consignes : Oui Non
 - Mettre en maintenance mon installation auprès du centre de télésurveillance : Oui Non
 - Visualiser le journal des événements dans le cadre de la maintenance préventive : Oui Non

2 contacts minimum, 5 contacts maximum.

Les contacts que vous choisissez sont de préférence des contacts de proximité avec le lieu télésurveillé et en capacité de pouvoir effectuer une levée de doute physique en se rendant sur votre site.

La gendarmerie et la police nationale ne peuvent pas figurer dans la liste des contacts (mais seront prévenues après une levée de doute positive conformément aux textes réglementaires en vigueur).

Rappel : les informations sur les contacts sont sous la responsabilité de l'abonné et doivent être soumises à l'accord de chaque contact.

Aussi si un contact exprime le souhait de ne plus être contact, celui-ci sera supprimé par Atral Services.

	Nom	Prénom	Qualité	Tél. 1	Tél. 2	du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h	24 h/24, 7 j/7
1	PARENT CAROLINE		ABONNE	06.61.17.95.37			<input type="checkbox"/>
2	PARENT MATHIAS		FAMILLE	06.09.95.05.38		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	REMONDET CAMILLE		EMPLOYE	06.43.82.20.51		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Les forces de l'ordre ne sont prévenues qu'après la levée de doute positive conformément aux textes réglementaires en vigueur.

A remplir uniquement si option Gestion ou Contrôle des Mises Hors Service (MHS) / Mises En Service (MES) choisie

	MHS/MES de base		MHS/MES supplémentaire		Système en service permanent
	M.H.S. 1	M.E.S. 1	M.H.S. 2	M.E.S. 2	
Lundi h mn h mn h mn h mn	<input type="checkbox"/>
Mardi h mn h mn h mn h mn	<input type="checkbox"/>
Mercredi h mn h mn h mn h mn	<input type="checkbox"/>
Jeudi h mn h mn h mn h mn	<input type="checkbox"/>
Vendredi h mn h mn h mn h mn	<input type="checkbox"/>
Samedi h mn h mn h mn h mn	<input type="checkbox"/>
Dimanche h mn h mn h mn h mn	<input type="checkbox"/>
Férié h mn h mn h mn h mn	<input type="checkbox"/>

Tolérances : Tolérance sur avance : mn Tolérance sur retard : mn

Par défaut, les tolérances appliquées seront de 15 mn

Modalités de traitement des alarmes et anomalies

Gestion des alarmes de sécurité prioritaires	Intrusion	Traitement par un opérateur
	Autoprotection	
	Détection de fumée	
	Alerte silencieuse et alerte Arrêt sous contrainte et traitement du mot de passe agression sur intrusion	
Gestion des alarmes techniques	Sonde technique (gel, chaleur, inondation...)	Traitement par un opérateur + e-mail abonné
	Coupure de secteur	
Gestion des éjections	Gestion des issues restées ouvertes	Traitement par un SMS et mail abonné
Gestion des absences de test cyclique	Test cyclique à programmer selon le niveau de risques Echec du test de liaison entre le centre de télésurveillance et le site abonné	
Gestion des défauts techniques	Batterie/pile basse	Traitement par un SMS et mail abonné
	Surveillance des liaisons radios	

Prestations du contrat - Abonnement à la télésurveillance

Abonnement de base		Groupe de risque I ⁽¹⁾ (HT) ⁽²⁾	Groupe de risque II et HC ⁽¹⁾ (HT) ⁽²⁾
Gestion des alarmes prioritaires	Alarme intrusion	20 €	
	Alarme autoprotection		
	Détection de fumée		
	Alerte silencieuse et alerte		
Arrêt sous contrainte et traitement du mot de passe agression sur intrusion			
Gestion des éjections	Gestion des issues restées ouvertes		
Gestion des défauts techniques	Absence test cyclique		
	Anomalie tension pile		
	Alarme sondes techniques (gel, chaleur, inondation...)		
	Alarme coupure secteur		
Surveillance des liaisons radios			
Transmission de secours	Traitement des alarmes via transmission de secours en complément d'une transmission principale		
Traitement du risque / levée de doute	Pour les anomalies techniques : serveur vocal et email		
	Traitement illimité des alarmes par un opérateur		
	Levée de doute par écoute et interpellation (via média RTC ou GSM)		
	Mise en sauvegarde des locaux en cas d'événement exceptionnel		
Services en ligne	Accès espace abonné Consultweb		
Prestations supplémentaires		(cochez si option choisie)	
Option GPRS pour liaison principale ou liaison secondaire			
Transmission via carte SIM GPRS Daitem Services (abonnement et consommation inclus)		<input checked="" type="checkbox"/>	7,90€/mois
Abonnement au centre d'intervention ⁽³⁾		(cochez obligatoirement l'une des 3 cases ci-dessous)	
Comprend : - première visite de reconnaissance des lieux (si souhaitée par l'abonné) - conservation des moyens d'accès (clés portillon, badge entrée immeuble...) - intervention en cas d'effraction et 1 ^{re} heure de gardiennage offertes		<input type="checkbox"/>	20€/mois
Intervention d'un agent de sécurité sur alarmes de sécurité prioritaires (hors effraction)			100€/unité
Rendez-vous pour remise des moyens d'accès après la première visite de reconnaissance des lieux			80€/unité
Envoi d'un intervenant <u>sans</u> abonnement au centre d'intervention ⁽⁴⁾			
En cas d'alarme(s) de sécurité prioritaires, sur demande de l'un des contacts joints ou en cas d'absence des contacts désignés et de l'abonné, le TÉLÉSURVEILLEUR mandatera un agent de sécurité privée pour effectuer une intervention.		<input type="checkbox"/>	200€ à l'intervention (offerte en cas d'effraction)
Sur demande expresse de l'abonné uniquement, le TÉLÉSURVEILLEUR mandatera un agent de sécurité. Sinon, malgré les risques encourus rappelés dans AVERTISSEMENT, le traitement de l'alarme sera réputé terminé une fois que le TÉLÉSURVEILLEUR aura déroulé sa procédure même si celle-ci ne permet pas de connaître l'origine du déclenchement d'alarme et/ou la gravité de la situation.		<input checked="" type="checkbox"/>	200€ à l'intervention (offerte en cas d'effraction)
Levée de doute image et vidéo			
Levée de doute Image via détecteurs images Ethernet ou GPRS, ou via caméra (pour levée de doute via GPRS, cocher également la ligne précédente : carte SIM GPRS Daitem Services) Levée de doute vidéo via stockeur numérique distant sous IP		<input type="checkbox"/>	5 € x / mois
Gestion alarme incendie avec centrale SSI		<input type="checkbox"/>	15€ / mois
Gestion des mises en et hors service			
Contrôle horaire d'une Mise Hors Services (MHS) et Mise En Service (MES) / jour (contrôle de l'absence de mise en service et de l'arrêt en dehors de la plage horaire définie)		<input type="checkbox"/>	5 € x MHS/MES (par mois)
Une Mise Hors Service (MHS) et une Mise En Service (MES) à distance par jour du système d'alarme par le centre de télésurveillance, selon plage horaire définie		<input type="checkbox"/>	5 € x MHS/MES (par mois)
Total Mensuel			
Prestations à la demande			
Ronde de sécurité			80€/unité
Gardiennage			80€/heure
Besoins spécifiques			Nous consulter
Mise en service			
Frais de raccordement : Enregistrement du contrat et validation des essais			50 €
Durée d'engagement minimale			12 mois
Conditions de règlement ⁽⁵⁾ (cocher le mode de règlement choisi)			
Paiement par virement annuel à réception de facture hors intervention unitaire			<input type="checkbox"/>
Paiement par prélèvements mensuels hors intervention unitaire (joindre mandat SEPA + RIB)			<input type="checkbox"/>
Paiement par prélèvements trimestriels hors intervention unitaire (joindre mandat SEPA + RIB)			<input type="checkbox"/>

Tarifs applicables à compter du 01/04/2024.

(1) Groupes de risques liés aux activités selon le référentiel APSAD R81 disponibles sur cybel.cnpnp.com.

(2) Les tarifs sont mentionnés HT. Les taux de TVA étant soumis à la situation en vigueur, le tarif des prestations peut être actualisé.

(3) Sous réserve de couverture du secteur dans lequel se situe le site à protéger par une société d'intervention référencée par Atral Services

(4) Voir Avertissement et article 4-2.

(5) A défaut de RIB et mandat de prélèvement complété à réception du contrat, le mode de règlement par virement sera appliqué.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Document à compléter et à retourner accompagné d'un RIB à: ATRAL SERVICES - CENTRE DE TELESURVEILLANCE - 140 RUE DU PRE DEL'HORME - 38926 CROLLES CEDEX

Mandat de prélèvement SEPA En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ATRAL SERVICES à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et vous autorisez votre banque à débiter votre compte sur instruction de ATRAL SERVICES

SEPA : Single Euro Payments Area Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat : Identifiant créancier SEPA : FR88ZZZ397678

Veuillez compléter tous les champs ci-dessous (hors paiement) et joindre un RIB

Débitteur :

Votre Nom et Prénom Domaine AF Gros

Votre Adresse 5 grande Rue

Code postal 21630 Ville PONNARD

Pays _____

Créancier :

ATRAL SERVICES S.A.S
140 RUE DU PRE DEL'HORME
38926 CROLLES CEDEX
France

IBAN FR76 1190 6210 0406 4423 4000 175

BIC / SWIFT AGRIFRPP10

Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

Signature :



A (lieu) : Beaune

Le (date) : 27/11/2024

Joindre impérativement un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de caisse d'épargne (RICE).

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

ATRALS*Services*

Atral Services
140, rue du Pré de l'Homme
38926 CROLLES CEDEX

Plateau commercial
Pour la gestion de votre contrat
(réception facture, renseignements,
réclamation...)

04 76 45 32 22 - choix 1

du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30

Plateau télésurveillance
Pour le traitement de vos alarmes
techniques ou intrusion (déclenchement,
historique, messages...)

04 38 72 99 21

7 jours /7
24 heures /24

Depuis l'étranger
0 033 438 729 921

Email : client.telesurveillance@atraltech.com

Votre espace abonné Consultweb

à partir du site www.daitem.fr

> Espace utilisateur

> Télésurveillance

> Accès à Consultweb

Important :

Enregistrez le numéro appelant du centre opération de télésurveillance :
04 38 72 99 00 (attention, ce numéro ne peut-être joint)

Enregistrez le numéro pour appeler le centre de télésurveillance :
04 38 72 99 21

Mémoisez vos mots de passe qui vous seront demandés lors d'un appel au centre ou en cas de situation critique.

Communiquez le nom des personnes habilitées à être présentes sur le site protégé (employé(e) de maison, jardinier...) et leur attribuer un mot de passe d'identification en cas de déclenchement.

Ces personnes pourront répondre au contre-appel en s'identifiant afin de stopper la procédure.

Les personnes sont à désigner au moment du raccordement ou par l'envoi d'un mail à client.telesurveillance@atraltech.com.

En cas d'absence prolongée (vacances, déplacement professionnel...), pensez à prévenir le centre de télésurveillance afin de faciliter l'appréciation de la criticité d'une situation.

Pour la sécurité de votre site, n'oubliez pas de mettre en marche votre alarme.